



ASSOCIATION DE FORMATIONS DE SECOURISME ET DE SAUVETAGE NANTAISE

Siège social : 24, boulevard des anglais 44100 NANTES

Téléphone : 06 86 67 00 82 - E-mail : afssna@orange.fr - Notre site : <http://www.afssna.fr>

Association à but non lucratif loi 1901 – déclaration en préfecture n°0442032897

N° SIRET : 503241218 00026 – NAF: 8559B

Affiliée à la FEDERATION FRANÇAISE DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME n° 27892 reconnue d'utilité publique

FICHE D'INSCRIPTION BSB (Brevet Surveillant de Baignade)

Formation initiale (FISB) ou Maintien Actualisation des Compétences (MACSB)

FISB : du lundi au vendredi de 8h à 11h piscine pour le sauvetage aquatique et de 13h30 à 18h00 maison de retraite St Joseph 63 rue Gaston Turpin 44000 Nantes pour la réglementation et le secourisme.

MACSB (recyclage) mercredi, jeudi et vendredi de 8h à 11h piscine pour le sauvetage aquatique et de 13h30 18h00 maison de retraite St Joseph 63 rue Gaston Turpin 44000 Nantes pour le secourisme.

L'évaluation de la formation au Brevet de surveillant de baignade est réalisée par un contrôle continu sur toute la période formation.

Date(s) de formation (Cocher la case) :

du lundi 26 février au vendredi 2 mars 2018

Ou du lundi 5 mars au vendredi 9 mars 2018

Une session de formation est ouverte avec 5 candidats minimum FISB et MACSB confondus.

10 candidats maximum par session FISB et MACSB confondus.

Être âgée d'au moins 17 ans le jour du début de la formation.

Lieu de la formation : **Piscine Jules Verne ou Léo Lagrange à Nantes.**

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

(n° de Département ou Pays)

Nationalité :

Adresse :

Code postal et Ville :

Tel. Domicile / Portable :

E-mail :

Licencié FFSS : oui (obligatoire en formation continue) non

N° de licence : Année/.....

TARIFICATIONS (le montant de la session comprend la licence à la Fédération Française de Sauvage et des Secourisme (FFSS) et les livrets) :

1°) Formation initiale SB avec option noyade comprise - **300 €**
ou Formation continue SB avec option noyade comprise – **100 €**

2°) Livrets : PSC1 + Règlementation des baignades + de Certification (gratuit) : oui ou non





A JOINDRE A LA FICHE D'INSCRIPTION :

- Une copie d'une pièce d'identité (recto-verso)
- Une copie de l'attestation PSC1 initiale et continue et de l'attestation BSB pour les MACSB.
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation et du sauvetage datant de moins de trois mois
- une autorisation parentale pour les candidats mineurs
- Une enveloppe 21*29,7 (format A3) affranchie au tarif en vigueur pour 100gr libellée à vos coordonnées (afin de vous transmettre les diplômes).
- Un chèque à l'ordre de l' « AFSSNA » (selon le type de formation voir 1°)
- Les Pass Culture Sport Pays de la Loire sont également acceptés comme mode de paiement pour les formations secourisme uniquement A

L'AFSSNA se réserve la possibilité d'annuler un stage en raison d'effectif insuffisant.

Toute candidature ne pourra être considérée comme définitive qu'à réception du dossier d'inscription et du règlement adressé à : AFSSNA, 24 boulevard des Anglais - 44 100 NANTES.

Fait à

le

Signature

